



TONDEUSE DE REFUS BOXER

WB • BL • BLG

MANUEL D'UTILISATION



P. de Heus en Zonen Greup B.V.
Stougjesdijk 153
3271 KB Mijnsheerenland
Les Pays-Bas
Tel: +31 (0) 18 66 12 333
E-mail: info@boxeragri.nl



FRA | FRANÇAIS

TRADUCTION DU MANUEL D'ORIGINE

TABLE DES MATIÈRES

1.	UTILISATION DE LA TONDEUSE DE REFUS BOXER (FM100, BL120, WB500 OU WB600)	4
2.	INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ	5
3.	INSTRUCTIONS DE MISE EN ROUTE/UTILISATION	7
4.	MÉTHODE DE TRAVAIL ET UTILISATION DE LA TONDEUSE DE REFUS BOXER	8
5.	STOCKAGE, DÉPLACEMENT ET POSSIBILITÉ DE DÉPLOIEMENT	9
6.	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	10
7.	ÉLIMINATION ET ENVIRONNEMENT	11
8.	FIGURES	12
9.	DOSSIER TECHNIQUE	13
10.	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE	14

1. UTILISATION DE LA TONDEUSE DE REFUS BOXER (FM100, BL120, WB500 OU WB600)

Pour tracteurs.

Types : BOXER FM100, BL120, WB500 et WB600 (540 tr/min).

- La TONDEUSE DE REFUS BOXER doit être reliée au tracteur ou à un équipement comparable (désigné ci-après la machine) par un châssis de fixation à trois points.
- La largeur de travail dépend du type de TONDEUSE DE REFUS BOXER.
- La TONDEUSE DE REFUS BOXER peut s'utiliser pour tout type de pâturage, etc. sans pierre, etc. pouvant blesser des personnes et endommager la machine !

La TONDEUSE DE REFUS BOXER nécessite la puissance suivante :

Modèle	Ch	kW	Poids (kg)
Boxer 100	12-25	10,5-22	135, sans roue de support, avec patins
Boxer 120	14-40	10,5-30	186, sans roue de support, avec patins
Boxer 500	30-70	22-50	230, sans roue de support
Boxer 600	40-80	30-60	270, sans roue de support

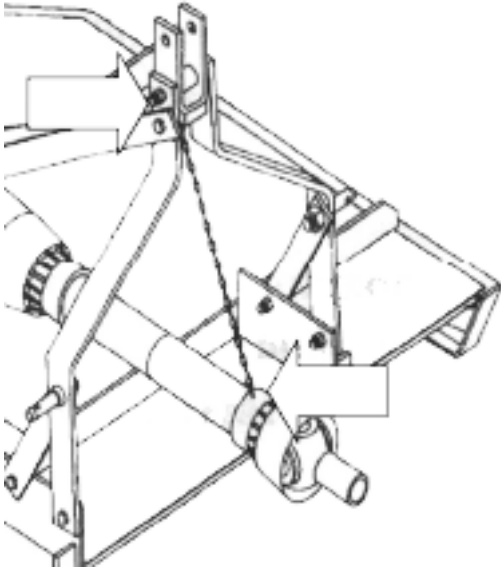
- N'utilisez et ne suivez que le manuel BOXER.
- Notez les symboles et pictogrammes de danger ainsi que les recommandations mentionnées par les étiquettes sur la machine. Restez à une distance de sécurité d'une machine qui tourne (au moins 30 mètres).
- Lubrifiez tous les points de lubrification de la machine et la prise de force toutes les 10 heures.
- Contrôlez l'état de la TONDEUSE DE REFUS BOXER pour détecter tout dommage ou salissure excessive avant de commencer la tonte.
- Assurez-vous que la plaque de protection à chaînes à l'arrière fonctionne correctement vu le danger d'éjection d'éléments durs tels que pierres, etc.
- Toujours descendre les pentes selon la ligne de plus grande pente et jamais de biais (seulement si le tracteur est équipé d'une cabine avec protection ROPS).

2. INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Les instructions de sécurité qui suivent et les instructions données dans le manuel BOXER doivent être respectées :

- La capacité et la stabilité de la machine sur laquelle est reliée la TONDEUSE DE REFUS BOXER doivent être adaptées à la TONDEUSE DE REFUS BOXER pour une prise de force de 540 tr/min.
- La largeur de fixation de la machine doit être identique à celle de la TONDEUSE DE REFUS BOXER.
- Familiarisez-vous avec les commandes et la façon d'arrêter un tracteur au plus vite.
- Le transport de personne est strictement interdit.
- la vitesse de travail est comprise entre 2 et un maximum de 10 km/h en fonction de la hauteur et de la densité des cultures.
- La machine peut être mise quasiment de niveau en position de travail par le tirant supérieur et les roues de transport.
- Évitez les sols qui n'assureraient pas un soutien suffisant et seraient trop irréguliers.
- Les symboles et pictogrammes d'avertissement sur la machine doivent être visibles et lisibles en permanence.
- Prenez garde à ne pas laisser entrer des personnes ni des animaux dans la zone d'utilisation pendant la tonte.
- Ne pas contrôler ni nettoyer une machine raccordée ou en fonctionnement.
- Si la machine n'est pas équipée d'une cabine de sécurité, portez des lunettes de sécurité et un masque à poussière pour tondre dans des zones poussiéreuses ou sableuses.
- Portez une protection auditive si le niveau sonore est supérieur à 85 dBA.
- N'utilisez la TONDEUSE DE REFUS BOXER que pour la tonte d'herbe, feuilles, etc., sans entrer en contact avec des pierres, du sable, des graviers, trottoirs, etc.
- Évitez les mouvements brusques, saccadés et mouvements de balancement.
- La TONDEUSE DE REFUS BOXER doit être stockée sur une surface revêtue.
- Toutes les goupilles et liaisons vissées doivent être bien retenues.
- Toute utilisation incorrecte de la tondeuse doit être évitée à tout moment.
- Respectez le code de la route.
- Si les circuits hydrauliques du levage du tracteur ne fonctionnent pas correctement, arrêtez immédiatement le travail pour éviter les accidents ou les dégâts.
- Ne travaillez avec la TONDEUSE DE REFUS BOXER qu'en position horizontale et les deux roues pivotantes au sol. Pour le transport sur route, la TONDEUSE DE REFUS BOXER doit être dégagée du sol et suspendue en sécurité par les chaînes de levage ou le levage trois points de façon à éviter de heurter des obstacles.
- Respectez soigneusement les instructions de sécurité sur la machine et assurez-vous qu'elles restent parfaitement lisibles et visibles. Remplacez les instructions de sécurité si ce n'est pas le cas.
- Arrêtez immédiatement si quiconque s'approche à moins de 90 mètres du fait du danger de projection de pierres et autres qui pourraient causer des blessures.

-
- Assurez-vous que la prise de force et ses protections sont en bon état. Essayez de maintenir un régime de prise de force de 540 tr/min. Le protecteur de prise de force ne doit pas tourner ! (Utilisez la fixation par chaînes !)

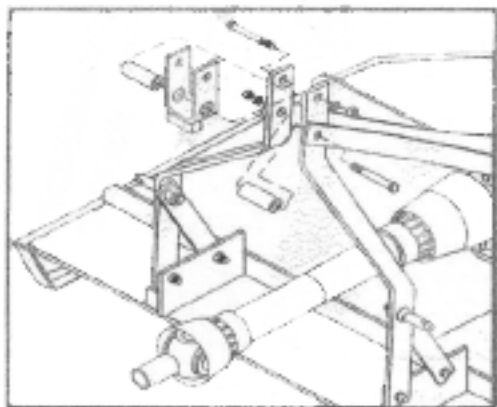


- Ne jamais quitter le tracteur tant que les lames de coupe tournent !
- Ne travaillez que si la tondeuse est visible (si nécessaire, allumez les feux arrière du tracteur).

3. INSTRUCTIONS DE MISE EN ROUTE/UTILISATION

Avant le raccordement mécanique de la TONDEUSE DE REFUS BOXER sur la machine, vérifiez les points suivants :

- La machine a une capacité suffisante dans toutes les situations pouvant survenir, telles que embardée ou virage, pour être équipée en toute sécurité de la TONDEUSE DE REFUS BOXER.
- Les points de raccordement sur la TONDEUSE DE REFUS BOXER doivent correspondre parfaitement à ceux de la machine.
- La prise de force ne doit pas toucher quoi que ce soit avec le levage en position la plus haute et la plus basse.
- Assurez-vous que la plaque de protection à chaînes à l'arrière fonctionne correctement vu le danger d'éjection d'éléments durs tels que pierres, etc. Si nécessaire, démêlez les maillons de chaîne.
- Les lames de la machine sont suffisamment affûtées. Des lames bien affûtées garantissent un bon résultat.
- Vérifiez le bon raccordement du cardan et un recouvrement suffisant (au moins 15 cm).
- Vérifiez chaque semaine que toutes les fixations vissées sont bien serrées.



- Après vérification des points ci-dessus, la TONDEUSE DE REFUS BOXER peut être raccordée mécaniquement à la machine. Pour la liaison mécanique, la machine doit être manœuvrée lentement jusqu'au système d'attache.
- Pour les réglages particuliers, consultez le manuel. Voir le Chapitre 4. "MÉTHODE DE TRAVAIL ET UTILISATION DE LA TONDEUSE DE REFUS BOXER".

4. MÉTHODE DE TRAVAIL ET UTILISATION DE LA TONDEUSE DE REFUS BOXER

Avant l'utilisation, respectez les instructions de sécurité données dans le Chapitre 2 !

- Ne travaillez qu'avec des biellettes d'accouplement à déplacement libre vers le haut de façon que la TONDEUSE DE REFUS BOXER fonctionne horizontalement et sur sa roue.
- La roue de support ou les patins peuvent être réglés pour modifier la hauteur de travail (hauteur de tondeuse).
- Assurez-vous que les vis de fixation ont été suffisamment serrées et sont immobilisées.
- Prenez garde à conserver l'arbre à cardan aussi horizontal que possible en position de travail.
- Vérifiez les sécurités des goupilles du tirant supérieur et des axes de levage.
- Si la hauteur de tonte est trop basse, les lames ont un contact excessif avec le sol et la machine peut être endommagée.
- Si nécessaire, démêler les maillons de chaîne.
- Ne travaillez qu'à un régime de prise de force de 540 tr/min.
- Personne ne doit se tenir entre le tracteur et le véhicule.
- Après chaque journée de travail, la TONDEUSE DE REFUS BOXER doit être nettoyée soigneusement de façon à ne pas laisser coller de résidus d'herbe ou de sable qui pourraient durcir où que ce soit sur le système.
- Stationnez l'attelage avec la faucheuse sur une surface plane.
- Ne pas rester sur la machine tant que les lames tournent.

5. STOCKAGE, DÉPLACEMENT ET POSSIBILITÉ DE DÉPLOIEMENT

Pour stocker la TONDEUSE DE REFUS BOXER, assurez-vous que les lames sont dégagées de tout obstacle. Ne pas se tenir sur la machine pendant le déplacement.

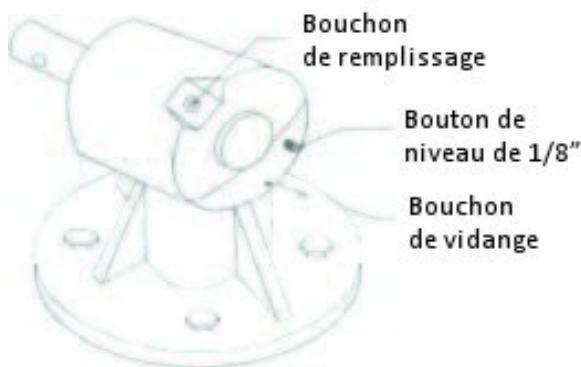
La prise de force doit être fixée au châssis de façon sûre pour éviter toute possibilité de happement de main.

6. ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

- L'entretien et les réparations doivent être assurés par une personne compétente.
- Pour remplacer les lames, assurez-vous de poser les mêmes longueurs de lame pour éviter tout déséquilibre !
- Après chaque journée de travail, la TONDEUSE DE REFUS BOXER doit être nettoyée soigneusement de façon à ne pas laisser coller de résidus d'herbe ou de sable qui pourraient durcir où que ce soit sur le système.
- La TONDEUSE DE REFUS BOXER doit être contrôlée toutes les 10 heures de fonctionnement et après tout événement imprévu pour vérifier son état d'usure, de déformation et fissuration.
- Aucune modification ne peut être apportée à la TONDEUSE DE REFUS BOXER sans l'autorisation écrite du constructeur.
- Vérifiez le niveau d'huile dans le réducteur chaque semaine.
- Consultez le constructeur en cas de doute.
- Entretien courant : consultez les figures.

Toutes les 10 heures de fonctionnement

1. Lubrifiez la roue avec de la graisse de consistance II
2. Lubrifiez la prise de force (2x).
3. Vérifiez le niveau d'huile dans le réducteur et faites l'appoint si nécessaire à l'aide du bouchon de remplissage supérieur de 1/2" (12,7 mm) jusqu'à la sortie du bouton de niveau de 1/8" (3,2 mm).



4. Vérifiez l'usure des 2 lames et si nécessaire, meulez-les pour leur redonner leur forme d'origine.
5. Vérifiez que les vis de lame sont parfaitement serrées.

Toutes les 50 heures de fonctionnement

Vérifiez le niveau d'huile du réducteur et faites l'appoint si nécessaire.

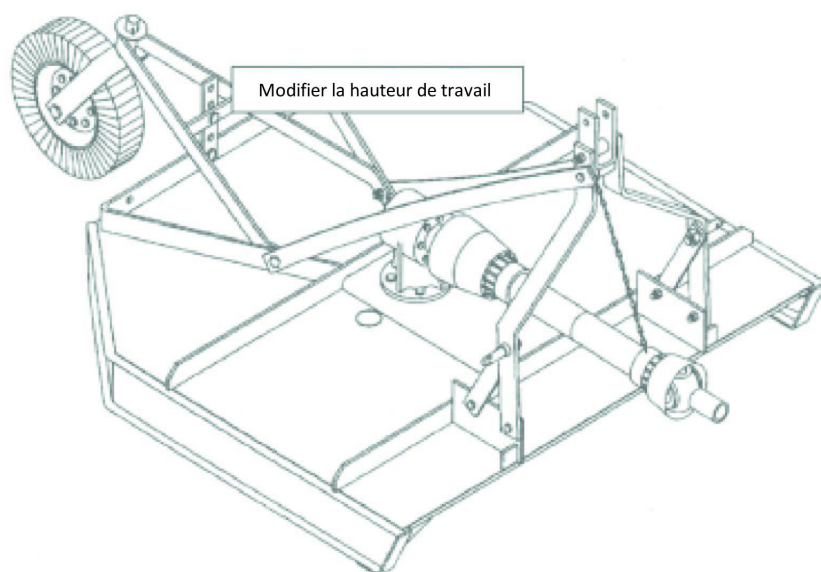
Toutes les 200 heures de fonctionnement ou chaque année

Vidangez l'huile du réducteur.

7. ÉLIMINATION ET ENVIRONNEMENT

Si la TONDEUSE DE REFUS BOXER n'est plus utilisable, la roue doit être déposée et l'huile du cardan vidangée. Chacun des matériaux triés doit être remis séparément aux autorités/sociétés compétentes.

8. FIGURES



9. DOSSIER TECHNIQUE

Le dossier technique, les plans détaillés, calculs structurels et la déclaration de conformité CE d'origine sont consultables au bureau du fournisseur/constructeur.

10. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE



Boxer Agriculture Equipment B.V.

A member of de Heus group

Stougjesdijk 153 – 3271KB Mijnsheerenland – Holland

Tel: +31 186 612 333

e-mail : info@boxeragri.nl



EG Conformiteitsverklaring

Volgens machinerichtlijn 2006/42/CE



Konformitätserklärung

Entsprechend der Richtlinie 2006/42/CE



EEC Declaration of Conformity

Conforming to the Directive 2006/42/CE



Déclaration CE de Conformité

Conforme à la directive de la 2006/42/CE

Wij – Wir – We – Nous :

Boxer Agriculture Equipment B.V.

Stougjesdijk 153

3271KB Mijnsheerenland – Holland

Verklaren onder eigen verantwoording dat de machine:

Erklären in alleiniger Verantwortung, daß die machine:

Declare under our own responsibility that the product:

Déclarons sous notre seule responsabilité que le produit:

Machine : Circelmaaier / Kreiselmulcher/Rotary mower/ Tondeuse

Type/model : BL / BLG

Seriennummer / Chassis number :

Bouwjaar / Baujahr / Year / Année :

De machine in de verklaring voldoet aan de fundamentele veiligheids- en gezondheidseisen die zijn vastgelegd in de richtlijn van 2006/42 / EG en ter verificatie zijn geraadpleegd UNI: EN 13524: 2004, EN 754. UNI: EN 1553: 2001

Auf dass sich diese Erklärung bezieht, den einschlägigen grundlegenden Sicherheit und Gesundheitsanforderungen EG-Richtlinie 2006/42/CE, UNI:EN 13524:2004, EN 754, UNI:EN 1553:2001 berücksichtigt

To which this certificate applies, conforms to the basic safety and health requirements of EEC Directives 2006/42/CE and following , we have consulted UNI:EN 13524:2004, EN 754. UNI:EN 1553:2001

Faisant l'objet de la déclaration est conforme aux prescriptions fondamentales en matière de sécurité et de santé stipulées dans la Directive de la 2006/42/CE et consultées pour vérification UNI:EN 13524:2004, EN 754. UNI:EN 1553:2001

Mijnsheerenland , 19/08/2019

De gevolmachtigde:

Der Bevollmächtigte:

The legal representative :

Le représentant légal: